Dans la MRC des Appalaches,

ON RÉCUPÈRE LES TUBULURES D'ÉRABLIÈRES !

Vous pouvez désormais disposer votre tubulure d'érablière à la Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT), et ce, **gratuitement** sous présentation d'une **preuve de résidence** ou du **compte de taxes de votre érablière**.

Matières acceptées :

- Tubulures de diamètre 5/16
- Maîtres-lignes (ou "main")
- Anciennes tubulures

? Saviez-vous

qu'avec plus de 3 millions d'entailles, la MRC des Appalaches se classe au 1er rang de la production acéricole dans la région de Chaudière-Appalaches ?

Lorsque vous apportez votre tubulure à la RIRT, assurez-vous que :

- Toutes les broches métalliques sont retirées des maîtres-lignes des tubulures
- Aucune peinture ou contaminant ne recouvre les tubulures
- Les tubulures ne sont pas enrobées de pellicule de plastique
- Les tubulures sont raisonnablement propres, c'est-à-dire avec le moins de boue, poussières, et autres saletés possibles
- Les maîtres-lignes sont triés séparément des tubulures 5/16
- Si possible, les raccords et les chalumeaux sont retirés de la tubulure

Un geste **pour l'environnement !**

L'enfouissement et le brûlage de la tubulure sont nocifs pour l'environnement et la santé !
Il est interdit d'enfouir de la tubulure sur un terrain privé.

Les tubulures récupérées seront réacheminées au centre de récupération Environek pour leur donner une seconde vie. Les tubulures deviendront des drains agricoles, des contenants en plastique, des accessoires pour les jeux de parcs, des tuteurs pour les arbres, etc.

MRC des Appalaches

RIRT
Régie intermunicipale de la Région de Thetford

HEURES D'OUVERTURE :

Du 1er avril 2020 au 31 août 2020
Lundi au jeudi 7h30 à 17h, Vendredi 7h30 à 16h

Du 1er sept 2020 au 31 mars 2021
Lundi au vendredi 7h30 à 16h, Fermé entre 12h et 12h30
En tout temps : samedi et dimanche fermé

3626, Boul. Frontenac Est, Thetford Mines, G6H 4G2 • 418 338-5711